



Renouvellement du mécénat de la Fondation de l'Orangerie

Entretien avec Nathalie Sauvanet

Nathalie Sauvanet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/1838>

DOI : [10.4000/lettre-cdf.1838](https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.1838)

ISSN : 2109-9219

Traduction(s) :

Renewal of the Fondation de l'Orangerie Sponsorship - URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/2214> [en]

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2014

Pagination : 39-40

ISSN : 1628-2329

Référence électronique

Nathalie Sauvanet, « Renouvellement du mécénat de la Fondation de l'Orangerie », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 38 | juin 2014, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/1838> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.1838>

Renouvellement du mécénat de la Fondation de l'Orangerie

La Fondation de l'Orangerie pour la philanthropie individuelle apporte son soutien à deux projets d'importance du Collège de France : Salamandre, plateforme de mise à disposition des archives de l'institution, et le projet de recherche sur la photosynthèse artificielle dans le domaine des énergies renouvelables, porté par la chaire de Chimie des processus biologiques du Pr Marc Fontecave.

Aujourd'hui, alors que la première phase du développement de Salamandre est achevée avec la mise en ligne de plus de 35 000 documents, la Fondation de l'Orangerie a renouvelé son soutien au Collège de France pour poursuivre la numérisation et donner au grand public l'accès le plus large à ses archives patrimoniales et scientifiques.

Entretien avec Nathalie Sauvanet, directrice de la Fondation de l'Orangerie pour la philanthropie individuelle et responsable de l'Offre philanthropie individuelle de BNP Paribas Wealth Management.

Pourriez-vous nous présenter la Fondation de l'Orangerie pour la philanthropie individuelle ?

NATHALIE SAUVANET La Fondation de l'Orangerie pour la philanthropie individuelle a été créée en 2008 à l'initiative de François Debiesse, responsable de BNP Paribas Wealth Management, le métier banque privée du groupe BNP Paribas. La banque privée accompagne ses clients dans la gestion de leur patrimoine. Depuis 2008, elle les conseille également lorsqu'ils souhaitent s'engager dans une action en faveur de l'intérêt général. La Fondation de l'Orangerie est une des propositions de cette offre d'expertise en philanthropie. Elle a pour but de fédérer les énergies de nos clients qui n'ont pas nécessairement le souhait, les moyens ou même le temps, d'initier leur propre action ou leur fondation.

En créant la fondation, notre volonté était d'apporter un accompagnement supplémentaire à nos clients dans une démarche qui va bien au-delà d'une simple facilité de gestion et, surtout, nous tenions à ce que notre action vienne compléter et non concurrencer celle des ONG et des organismes existants dans leurs recherches de fonds. La Fondation de l'Orangerie a su susciter de nouvelles vocations de donateurs. ►



*François Debiesse,
Président de la
Fondation de
l'Orangerie pour
la Philanthropie
individuelle :*

« Lorsque j'ai décidé de créer un département d'expertise en philanthropie au sein de la banque privée, mon objectif était triple :

- conseiller et accompagner nos clients dans leurs intentions philanthropiques, car j'avais perçu à la fois leur demande et leurs besoins dans ce domaine,
- aider nos clients à servir l'intérêt général au travers de ces actions,
- et ainsi ajouter une nouvelle dimension de responsabilité à l'exercice de notre métier de banquier privé.

Je suis fier de ce partenariat et heureux qu'il fonctionne aussi bien. Les projets du Collège de France sont en parfaite résonance avec la vocation de la Fondation de l'Orangerie d'« aider à préserver et à transmettre les savoirs et les patrimoines ».

Quel autre lieu en France représente un tel patrimoine intellectuel et incarne à un tel degré l'excellence dans la recherche comme dans la transmission du savoir ? Cette institution est, à mes yeux, unique car elle est à la fois un formidable lieu de mémoire de connaissances multiples, et un exceptionnel laboratoire où se préparent la France, la société, le monde et l'homme de demain. »

► Lorsqu'il a été question de l'objet de la fondation, notre idée a été de nous inspirer du premier métier d'une banque privée, préserver et transmettre un patrimoine, pour en faire la mission de la Fondation de l'Orangerie : la préservation et la transmission des patrimoines et des savoirs.

Comment choisissez-vous de soutenir un projet ?

N. S. La définition, volontairement très large, de l'objet de notre fondation nous permet de soutenir des initiatives dans tous les domaines : la santé, la culture, l'éducation, avec une approche spécifique, la préservation et la transmission des savoirs et d'un patrimoine. Ainsi, dans le domaine de la santé, on ne financera pas la construction d'un bâtiment mais on retiendra plutôt un programme de formation de personnels soignants.

Ensuite, nous avons une procédure et des critères de sélection stricts. Nos premiers critères sont bien entendus liés à la nature du projet, son public et son impact. Mais nous sommes aussi attentifs à la bonne gouvernance de l'organisme qui porte le projet et à son professionnalisme, valeurs essentielles à la réussite du projet et aux suivis que nous assurons pour nos donateurs.

Une fois un programme repéré, il doit être présenté et validé par les trois collèges qui composent la Fondation de l'Orangerie : le collège des fondateurs, celui des experts indépendants et le collège de donateurs.

En quoi les projets du Collège de France que vous avez choisi de soutenir répondent-ils aux attentes de vos donateurs ?

N. S. Il y a une véritable histoire entre la Fondation de l'Orangerie et le Collège de France. Un des tous premiers projets soutenus par la Fondation a été la numérisation des archives de Claude Lévi-Strauss. À cette occasion, nous avons pu prendre la mesure de l'implication des donateurs. C'est notamment l'engagement de l'un d'entre eux qui nous a incité à retenir ce projet qui, par ailleurs, correspondait parfaitement aux objectifs que nous nous sommes donnés de préservation et de transmission des savoirs. C'est à nouveau la conviction et l'investissement de nos donateurs qui nous a permis d'accompagner le Collège de France dans cette entreprise vaste et ambitieuse qu'est la numérisation et la diffusion de ses archives sur la plateforme dédiée, Salamandre. ■

Propos recueillis par Julie BÉRET, direction des Affaires culturelles

Nathalie SAUVANET
Directrice de la Fondation de l'Orangerie pour la philanthropie individuelle



Inria et le Collège de France renouvellent leur partenariat

En novembre 2009, la chaire « Informatique et sciences numériques » était créée par le Collège de France en partenariat avec Inria, pour une période de cinq ans.

Cette création, symbole fort de reconnaissance de la science informatique, avait été rendue possible grâce au soutien de Pierre Corvol, alors administrateur du Collège de France, et de professeurs permanents, en particulier Pierre-Louis Lions (chaire « Équations aux dérivées partielles et applications »). De très grands scientifiques, exerçant en France ou aux États-Unis, ont successivement occupé cette chaire, faisant découvrir quelques-unes des facettes de la science informatique et de ses applications.

Gérard Berry, premier titulaire de la chaire, s'est tout d'abord demandé en 2010 comment « Penser, modéliser et maîtriser le calcul informatique ». Belle inauguration d'une chaire qui a su mettre en relation, grâce à ses titulaires successifs, enjeux de société et état de l'art des sciences du numérique. Gérard Berry a posé la problématique de façon très large et très précise à la fois, interrogeant les notions de calculabilité, de parallélisme et de modèle. Il a ensuite, en pédagogue chevronné, promené cette conférence inaugurale devant différents publics dans différents pays et dans différentes langues.

En 2011, Martin Abadi, spécialiste de la sécurité informatique, a quitté momentanément la Silicon Valley pour rejoindre le Collège de France. L'enjeu des questions de sécurité informatique, à l'heure du Web et de la généralisation des systèmes ouverts, a été au cœur de son enseignement. Les questions d'identité, d'anonymat, de protection des données privées ont été évoquées, les modèles généraux de sécurité, les techniques et mécanismes de protection, leurs prétentions, leurs limitations et leurs failles ont été démontrés.

Serge Abiteboul a présenté en 2012 une autre facette de la recherche en sciences du numérique : la science des données, un sujet essentiel face à l'accroissement et à la « massification » des données. En 2013, Bernard Chazelle est venu de Princeton pour mettre en exergue le potentiel des algorithmes dans le développement des autres sciences (physique, biologie...). Enfin, le 10 avril prochain, Nicholas Ayache terminera ce cycle de cinq ans en décrivant le « patient virtuel » et les enjeux de ce qu'il est convenu d'appeler la médecine numé-